

**Session du Conseil général / Budget prévisionnel
Lundi 15 décembre**

Allocution de Maurice Leroy,
Ancien ministre
Président du Conseil général de Loir-et-Cher

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

«Il est des entreprises pour lesquelles la vraie méthode est un désordre intentionnel» Ces mots de Melville sont extraits du célèbre Moby Dick, mais on les croirait tout droit sortis de la bouche de notre Président de la République. D'un discours sans méthode n'émerge que le flou. Où va-t-on ? Pas de cap. Comment y va-t-on ? Pas de méthode, si ce n'est le tango du *« un pas en avant, deux pas en arrière »*.

Rendez-vous compte qu'**à trois mois des élections départementales, nous ne savons toujours pas quelles compétences seront attribuées aux Conseils généraux**. Nous ne savons pas non plus quel sort leur est réservé. Maintien ? Démantèlement ? Suppression ? Ou mélange des trois ? Au milieu du brouillard, la tentation de la fuite en avant n'est jamais loin. Ainsi, certains Conseils généraux ont fait le choix de voter un budget « insincère » en n'inscrivant pas, par exemple, l'intégralité des dépenses liées au Revenu de solidarité active. Ce ne sera pas notre cas.

NOUS VOTONS AUJOURD'HUI UN BUDGET SINCÈRE, HONNÊTE ET COURAGEUX. D'autant plus courageux que la situation des Conseils généraux ne s'est pas améliorée depuis notre session des orientations budgétaires en octobre. **Aux 5,3 millions d'euros de baisse de dotations de l'État pour 2015, s'ajoute ainsi le retour du fonds de péréquation lié à l'augmentation des Droits de Mutation à Titre Onéreux.** Ce qui ne devait être qu'une mesure ponctuelle devient, comme toujours en France, pérenne. **Les optimistes diront qu'être contributeurs est le privilège des bons gestionnaires. Les réalistes se scandaliseront de devoir payer encore pour les mauvais élèves. L'exercice budgétaire 2015 devient ici un exercice de survie.**

Pour que chacune et chacun d'entre vous prenne la pleine mesure de ce que représentent ces 5,3 millions d'euros de recettes en moins dans notre budget – 27 millions d'euros cumulés sur 3 ans ! -, prenons trois exemples concrets. 5,3 millions d'euros, représentent le double de ce que nous consacrons chaque année au fonctionnement de nos 27 collèges publics. **5,3 millions d'euros, représentent le coût de prise en charge de 870 bénéficiaires du RSA** (sur les 9 300 que compte le Loir-et-Cher). 5,3 millions d'euros, **représentent l'entretien annuel de l'ensemble de notre réseau routier.**

Monsieur Clément a beau jeu de dénoncer les économies soi-disant insuffisantes de notre collectivité. Je vais simplement mettre à la connaissance du Président du groupe socialiste et Républicain une donnée : au nom du plan d'économie nationale de 50 milliards d'euros décidé par le gouvernement, les collectivités devaient assumer 11 milliards d'euros d'économies, la sécurité sociale s'engageait sur 21 milliards et l'État promettait 18 milliards d'euros de dépenses en moins. Si l'on retrouve dans le projet de loi de programmation des finances publiques les 11 milliards d'euros demandés aux collectivités, **les 18 milliards promis par l'État, en revanche, deviennent, par un tour de passe-passe, 1 milliard !** Tandis que la Cour des comptes glose sur la mauvaise gestion des collectivités, l'État ne s'applique même pas les règles qu'il fixe aux autres. C'est « *faites ce que je dis, pas ce que je fais* ». Rappelons juste que l'Union Européenne vient d'accorder un sursis exceptionnel de 4 mois au gouvernement français pour revoir sa copie budgétaire pour 2015 et respecter règles du jeu. **On est passé du flou à l'enfumage ! Technique socialiste rapidement assimilée au niveau local !**

Notre budget 2015 reçoit de plein fouet la hausse des dépenses subies par notre collectivité ! Une hausse principalement conjoncturelle. En effet, **dans une période de crise** économique et sociale majeure, plus que jamais, **nous assumons un rôle de protecteur et d'amortisseur social. 90 % de l'évolution totale de notre budget de fonctionnement en 2015 sera ainsi consacrée à nos politiques sociales**, et majoritairement aux allocations individuelles de solidarité : Revenu de Solidarité Active, Aide Personnalisée à l'Autonomie, Prestation de Compensation du Handicap. Je rappelle que ces allocations individuelles de solidarités sont le fruit des transferts de compétences successifs et de création de charges de la part de l'État depuis 2002. **Addition pour notre Conseil général en 13 ans : 250 millions d'euros !** Encore une fois, on se dispensera aisément des leçons d'économie et de bonne gestion du Parti socialiste.

CONTRAIREMENT À CE QUI A ÉTÉ IMPRUDEMMENT AVANCÉ PAR LE PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE LORS DE LA DERNIÈRE SESSION, NOS DÉPENSES DE PERSONNEL NE PROGRESSERONT QUE DE 0,9 % À PÉRIMÈTRE ÉGAL. DE PLUS, LE PÉRIMÈTRE DE NOS AUTRES DÉPENSES DE GESTION SERA EN DIMINUTION DE 5%. NOUS DEVONS CES TRÈS BONS CHIFFRES À DES CHOIX POLITIQUES COURAGEUX ET PERTINENTS AINSI QU'À DES EFFORTS CONSTANTS DE LA PART DE NOS AGENTS DANS LE CADRE DE NOTRE RÉVISION DES POLITIQUES.

Tous ces efforts pourtant ne seront pas suffisants. Comme je vous l'indiquais lors des orientations budgétaires, en 2015, encore plus qu'en 2014, notre Conseil général subira de plein fouet un effet ciseau entre la baisse de ses recettes et la hausse des dépenses subies avec, pour effet, un assèchement de nos niveaux d'épargne. Nous prévoyons **ainsi une chute de 60% de notre épargne nette qui se traduira mécaniquement par une baisse de notre investissement. Ajoutez à cela le chaos de la réforme territoriale, son manque de méthode et d'objectifs clairs et c'est l'asphyxie des Conseils généraux.** A eux, SEULS, de faire face à des situations locales souvent dramatiques. A eux, SEULS, d'affronter un avenir incertain. A eux, SEULS, de choisir la responsabilité ou l'improvisation.

Nous avons opté pour la responsabilité et l'anticipation. Ceci implique des choix parfois amers. Ainsi, nous ne reconduisons pas dans notre budget 2015 nos aides à vocation économique ni celle au bénéfice des équipements sportifs.

De même, nous devons nous résoudre à répercuter une part de nos réductions budgétaires sur nos politiques de soutien au tissu associatif. **Comme beaucoup de collectivités, je suis conduit à vous proposer une diminution de 5 % de nos aides aux associations. Cette diminution sera globale et identique pour toutes les associations car l'effort doit être également partagé.**

Ce n'est qu'au prix de ces choix douloureux que nous pouvons, malgré tout, porter notre investissement à 45 millions d'euros et continuer à mener les chantiers prioritaires pour l'avenir du Loir-et-Cher.

Dans ce temps d'adversité, je ne veux pas vous tenir un discours d'abattement mais de **combativité**. Pas un discours de théories mais **de projets concrets, de vérités de terrain**. Pas un discours d'entre-soi politicien mais un **projet d'avenir** qui implique chacun des Loir-et-Chériens.

« *Du combat, seuls les lâches s'écartent* ». Aussi, face à l'incertitude qui pèse sur nos Conseils généraux, nous avons la conviction que les grands projets d'avenir se décident et se réalisent maintenant. **LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT** sur tout notre département n'est pas une option, selon nous, mais **un impératif**. Il nous faut **mener rapidement et efficacement ces grands travaux d'infrastructure pour offrir l'égalité numérique aux Loir-et-Chériens**. Voilà pourquoi, en 2015, le Conseil général investira **2,5 millions d'euros, puis 5 millions d'euros par an pendant 5 ans pour le développement du Très Haut Débit via le Syndicat Mixte Ouvert « Loir-et-Cher numérique »**. Je veux ici **remercier le travail et la détermination de Patrice Martin-Lalande qui impulse ce sujet**. Notre département inscrira également à son budget 400 000 euros en crédits de fonctionnement.

De même, puisque les décisions fermes et les volontés politiques ne semblent pas à l'ordre du jour gouvernemental, nous voulons être combattifs en prenant nous-mêmes notre avenir en main par des approches et des méthodes nouvelles.

Les premiers résultats économiques d'Approlys, notre centrale d'achat initiée avec l'Eure-et-Loir et le Loiret sont là, concrets, palpables, avec des baisses de 20 à 30 % sur nos achats de gaz ou de sel de déneigement. Près de 500 collectivités ont déjà rejoints Approlys, preuve que la mutualisation des moyens et des ressources est une des réponses aux défis économiques des collectivités.

De même, **dans le secteur touristique, nous avons franchi avec succès le poste de douanes pour créer avec l'Indre-et-Loire et Tours Plus un guichet touristique unique, bénéfique pour tous. LE TOURISME REPRÉSENTE DE L'EMPLOI NON DÉLOCALISABLE POUR NOS TERRITOIRES, LE NOMBRE DE TOURISTES DANS LE MONDE VA DOUBLER CES PROCHAINES ANNÉES. NOUS NE POUVONS PAS FAIRE L'IMPASSE SUR CE SECTEUR ÉCONOMIQUE MAJEUR, ET NOUS NE POUVONS PAS FAIRE CAVALIER SEUL !**

Où nous mènera la réforme territoriale ? Jusqu'où les Conseils généraux devront-ils aller en matière d'économies ? Nul ne le sait. Je crois, pour ma part, en la seule vérité qui vaille : les réalisations de terrain. **Alors que le groupe socialiste a ici même, l'année dernière, voté contre le maintien de la Dotation de Solidarité rurale, notre majorité départementale persiste et signe. Rendez-vous compte : la DSR, c'est 20 millions d'euros de subvention en 5 ans pour un total de 80 millions d'euros de travaux générés dans nos petites communes rurales. Cet investissement local que représente la DSR, nous n'y toucherons pas et nous n'y toucherons jamais.**

Enfin, ne perdons pas de vue la dimension sociale de plus en plus essentiel de notre Conseil général. Par sa taille, par la place particulière de ses élus, **le Conseil général protège les habitants et se met à leur service**, près de chez eux, au quotidien. Dans cette perspective, **le maintien de l'autonomie pour tous, à chaque âge de la vie est une priorité. La mobilité pour tous est une priorité, le transport gratuit pour nos collégiens est une priorité. Tous ces services qui garantissent la pérennité du lien social, du vivre-ensemble sont une priorité.**

La démarche *Loir&Cher 2020*, votée à l'unanimité dans notre Assemblée le prouve : les grands projets d'avenir, l'initiative locale et la cohésion sociale sont les trois moteurs d'avenir de notre Loir-et-Cher. Il faut désormais que ces moteurs aient les moyens de fonctionner. Ce n'est pas en asphyxiant les Conseils généraux, en les accusant de tous les maux, en divisant que nous y parviendrons. L'action locale, le service public de proximité et l'initiative locale vivront par la méthode, la cohérence, l'innovation, l'ouverture, la coopération, l'union. « TOUS NOUS SERIONS TRANSFORMÉS SI NOUS AVIONS LE COURAGE D'ÊTRE CE QUE NOUS SOMMES » ÉCRIVAIT MARGUERITE YOURCENAR. QU'ON NOUS EN LAISSE LES MOYENS.

Je vous remercie.